



HSBC FRANCE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

3

COMITE d'ETABLISSEMENT

Chers collègues,

Le mandat actuel de vos représentants au comité d'établissement et au CCE s'achève. Présents et actifs sur tout le territoire national, les élus et militants CFDT ont assumé leurs responsabilités et contribué pour une large part au travail effectué dans ces instances du Personnel. Nous rappellerons simplement quelques faits ayant marqué ces quatre dernières années :

2013 – 2016 Activités sociales et culturelles : Le CCE à l'œuvre !

Sous l'impulsion de sa Secrétaire CFDT, entourée d'une équipe efficace, ces activités ont connu un développement sans précédent. Inscriptions record pour les enfants en colos et les voyages adultes ou familles.

2013 Participation/Intéressement revue et corrigée à la hausse

La CFDT révèle une grosse erreur de calcul se chiffrant à plus de 7 millions d'euros et contraint la direction à verser quelques mois plus tard un complément d'intéressement à tous les bénéficiaires initiaux.

2015 Equité salariale

Plutôt que de laisser la justice trancher, la direction et 4 OS ont négocié. La CFDT a été moteur, avec son conseil juridique, pour mener à bien les discussions. Un accord d'entreprise a été signé, permettant désormais un niveau d'information suffisant sur les salaires effectifs. La condition indispensable pour argumenter vos demandes de révision salariale.

2016 Le dispositif d'évaluation des comportements est annulé par le TGI

Le 14 juin, le Tribunal de Grande Instance de Paris juge illicite le dispositif d'évaluation des comportements

mis en place au sein d' HSBC France. Celui-ci est annulé ; le TGI précisant : « *la nature de cette affaire justifie que l'exécution provisoire soit ordonnée* ». La SA HSBC France est condamnée à verser 10 000 euros à titre de dommages et intérêts.

La CFDT a engagé et mené, seule, cette action devant la justice.

2016 Le Comité d'Entreprise unique est repoussé

La CFDT s'est opposée, avec deux autres OS, à la liquidation des comités d'établissement et du Comité central d'Entreprise. Poussée dans sa logique de réduction des coûts et inspirée par la volonté d'affaiblir la représentation du Personnel, la Direction a finalement renoncé à son projet faute de majorité suffisante.

2016 N ième plan pour pérenniser l'entreprise

Plan qualifié cette fois-ci de « modernisation ». Il ressort les mêmes recettes, mais accompagné cette fois-ci d'un PSE. Le cadre réglementaire a permis par la négociation, les contacts avec l'Inspection du Travail et les discussions en CE et CCE de hisser le niveau des mesures sociales à un niveau acceptable. Ce résultat n'aurait pas été possible sans l'appui des experts du CCE et sans les initiatives prises par sa secrétaire.

**Ce sont à nos yeux de bonnes raisons pour solliciter à nouveau vos suffrages
Dès le premier tour, dès le 12 mai , votez CFDT**